

L'opposition accompli/inaccompli: Un facteur décisif dans le choix du temps verbal

Parivash SAFA

Université Tarbiat Modares

e-mail: safap@modares.ac.ir

Mehdi BANI ASSADI

e-mail: baniassadi_zr@yahoo.fr

Résumé

L'aspect comme une des propriétés du verbe a toujours été ignoré par les linguistes, les professeurs et les apprenants de langue et éclipsé par le "temps". Ce qui n'est pas étonnant dans la mesure où l'aspect, en tant que catégorie grammaticale n'existe ni en français ni en persan. Pourtant, les affinités exprimées par ce concept, existent dans toutes les langues du monde et ses moyens d'expression méritent d'être étudiés d'autant plus que leur négligence, mène à la production des erreurs surtout en matière du choix de la forme temporelle convenable. Les aspects accompli et inaccompli sont les seuls aspects grammaticaux du français exprimés par l'oppositions des formes simples et composées: la forme simple exprime l'aspect inaccompli et la forme composée désigne l'aspect accompli.

L'aspect en général et les aspects accompli et inaccompli en particulier sont toujours ignorés en persan. L'étude contrastive des aspects accompli et inaccompli dans un corpus français/persan montre que les aspects accompli et inaccompli du persan comme ce qui est dit en français, sont des aspects grammaticaux sans que les divisions des formes simples et composées de ce dernier jouent un rôle dans leur distinction. Chaque forme du verbe persan désigne un aspect particulier dont la distinction aspectuelle est fort liée au contexte.

Plusieurs raisons sont relevées dans le présent article comme entraînant le choix erroné des formes verbales par les usagers iraniens de la langue française.

Mots clés: aspect – accompli- inaccompli- temps verbal – mode.

Introduction

Les formes verbales (notamment celles du passé: l'imparfait, le passé composé et le plus-que-parfait) et leur dénomination ont depuis toujours éclipsé les autres propriétés du verbe à savoir l'*aspect*. Ces propriétés peuvent souvent être à l'origine d'un emploi déplacé des formes temporelles par les utilisateurs étrangers d'une langue donnée. La connaissance des subtilités aspectuelles s'avère donc nécessaire pour surmonter le problème évoqué. Le présent article, effectué dans le cadre de la linguistique contrastive, se propose d'étudier l'opposition accompli/inaccompli considérée, a priori, par tous les linguistes comme la seule manifestation grammaticale de l'aspect.

Les questions auxquelles cette recherche essaie de répondre sont les suivantes:

1- Par quels critères peut-on distinguer les aspects accompli et inaccompli en français et en persan ?

2- A quels types de problèmes l'opposition aspectuelle accompli/inaccompli donne-t-elle lieu dans l'emploi des temps verbaux ?

Ce travail repose sur les hypothèses suivantes:

1-Ces deux aspects se distinguent par l'opposition des formes temporelles.

2-Le problème le plus important qui relève de cette opposition semble être celui de la concordance des temps.

La présente recherche s'inscrit dans un cadre analytique et descriptif. Au niveau théorique, ce travail est, principalement, basé sur les traits directifs du distributionnalisme harrissien et se nourrit des idées des linguistes de grand renom (Ducrot, Maingueneau et Leeman).

Quelques précisions sur les concepts de base de cette recherche s'avèrent nécessaire dans cette étape du travail, avant d'entrer dans les détails.

L'aspect et le mode d'action

Le verbe en particulier et le prédicat en général, véhiculent plusieurs

informations. Ils peuvent exprimer le temps (passé, présent, futur), le mode et la manifestation du procès dans le temps. Cette dernière information est appelée l'*aspect*. L'*aspect* est donc une propriété du verbe ou du prédicat ou de tout autre élément prédicatif qui nous permet de connaître la manière de la réalisation d'un procès dans le temps: c'est donc une notion liée au temps mais qui se distingue nettement de celui-ci. Autrement dit, l'*aspect* est une autre fenêtre qui s'ouvre sur le verbe ; il est pourtant encore très peu connu chez les non spécialistes. C'est une notion vaste qui englobe différents concepts selon leur fonction: les aspects inchoatif, terminatif, itératif, perfectif, imperfectif, accompli, inaccompli, etc. ... assument chacun l'expression d'une propriété concernant la phase ou la manière du déroulement du procès.

Pour éclairer bien la notion de l'*aspect*, nous optons pour une définition que donne Maingueneau (1981: 45) de ce concept: "...relève de l'*aspect* tout ce qui dans un énoncé spécifie le déroulement d'un procès ; il y a donc là des choses très diverses: on peut en effet considérer un procès du point de vue de sa durée, de ses bornes initiale et finale, de sa répétition, de ses différentes phases, de son orientation vers un terme, etc."

Des indicateurs comme *d'abord*, *finale*ment, *plusieurs fois*...montrent bien de quelle étape du développement du procès il s'agit. Considérons les deux phrases suivantes:

J'ai lu ce livre plusieurs fois. (1)

J'ai lu ce livre avant que l'hiver ne vienne. (2)

Grâce à l'indicateur *plusieurs fois* la première phrase montre la répétition (aspect itératif) alors que la deuxième avec la même forme verbale montre qu'une action est accomplie avant la survenue d'un deuxième procès (aspect accompli).

L'*aspect* se distingue du *mode d'action*. Bien qu'ils aient la même définition, ils appartiennent aux domaines différents. Il y a consensus entre les linguistes sur le fait que la paire aspectuelle accompli/ inaccompli est le

100 Plume 4

meilleur représentant de la catégorie d'aspect, alors que le mode d'action est une catégorie sémantique qui relève du sens lexical du verbe et du contexte. Par exemple:

Une bombe explose (aspect perfectif) (3)

Des bombes explosent (aspect imperfectif) (4)

Outre les formes grammaticales et le sens lexical des verbes, il existe un autre moyen pour exprimer la notion d'aspect: les périphrases verbales comme *commencer à*, *continuer à*, *être en train de*, Ils suivent la même structure formalisée par Maingueneau de la façon suivante:

le verbe de la périphrase verbale conjugué + (préposition) + verbe principal à l'infinitif

Le rôle de ces périphrases verbales est essentiellement de caractériser les différentes phases du déroulement d'un procès (antériorité, début, accomplissement, fin, postériorité)" (Ibid.)

Aspect accompli et aspect inaccompli en français

La distinction aspectuelle accompli/inaccompli est la seule, considérée strictement comme grammaticale en français et qui relève de l'opposition des formes temporelles. "L'opposition accompli/inaccompli est très étroitement liée au moment envisagé par le locuteur ; il peut correspondre à celui de l'élocution (t) ou à un moment antérieur (t-1) ou postérieur (t+1) à ce dernier."(Safa, 2001: 23)

t-1 t t+1

En général, l'aspect accompli montre un procès arrivé à son terme à un moment donné, tandis que l'aspect inaccompli désigne un procès en cours. Selon Ducrot "L'aspect est accompli si l'action ou la qualité sont antérieures à la période dont on parle, mais qu'on veut signaler leur trace, leur résultat dans cette période ("hier matin il était reposé car il avait dormi" = "car il se trouvait dans l'état d'un homme qui a dormi auparavant"). On a un aspect inaccompli lorsque la qualité ou l'action objet de la prédication se réalisent

dans la période concernée par l'énonciation ("hier matin il a dormi": le sommeil est situé dans la matinée en question)". (Ducrot, 1972: 391)

Aspect accompli et aspect inaccompli en persan

Cette opposition aspectuelle n'a pas été évoquée par les linguistes iraniens qui, majoritairement anglophones, n'en tiennent pas compte au profit de l'opposition perfectif/imperfectif. A partir d'un corpus composé de plus de 200 phrases en persan (majoritairement extraites de la traduction de *mort à crédit* de Céline), les facteurs exprimant les aspects accompli et inaccompli ressortent dans l'ordre suivante:

- **Le Présent de l'indicatif**: montre l'aspect inaccompli du présent en persan tout comme en français ; pourtant, il y a des cas où le présent est aspectuellement neutre: cette propriété se montre dans les phrases qui n'ont aucune délimitation à savoir les phrases qui expriment une vérité générale. Par exemple:

/âb dar sad daradje harârat be djush myâyad/

L'eau bout à 100° c. (5)

- **Le passé composé**: peut jouer des rôles différents:

a) l'accompli du présent à l'aide des verbes perfectifs:

/Hasan sibash râ xorde ast/(6)

b) accompli du futur: remplaçant le futur antérieur du français:

/fardâ in sâ'at rafte ast/ (7)

c) à l'aide des verbes à l'aspect inchoatif, il exprime l'aspect télique:

/sarash dard gerefte/(8)

- **Le Passé simple**: exprime en principe, un accompli par rapport au moment de l'élocution. Il peut pourtant:

a) véhiculer l'aspect inaccompli du passé comme:

102 Plume 4

/sâat-e- haft qazâ xord/

Il mangea à 7h. (9)

b) Faute d'une forme comme le passé antérieur, il peut indiquer l'accompli du passé:

/be mahze inke qazâ xordam u resid/

Dès que j'eus mangé, il arriva. (10)

c) Il peut remplacer le futur antérieur du français et montrer l'accompli du futur:

/haminke ruznâmaro xundi bedash be man/

Quand tu auras lu le journal, donne-le-moi ! (11)

d) Il peut remplacer l'infinitif passé du français pour exprimer un accompli:

/ba:d az inke yek bâr so'âlât râ xândid mitavânid be ânâ djqvâb dahid/

Après avoir lu une fois toutes les questions, vous pouvez y répondre. (12)

Pour les deux derniers cas, le p.c. peut assumer le même rôle que le p.s sans pouvoir le substituer. Par exemple:

/masalan aqlabe oqât tasavor mikardand ke marâ qablan dideand/

Souvent, par exemple, on croyait m'avoir déjà rencontré. (13)

- **Le Plus-que-parfait:** appelé mazi-e ba'id en persan, il indique dans cette langue, l'accompli du passé:

vaRti ke vâred shod hame xâbid-e budand. (14)

Tout le monde dormait quand je suis rentré.

- **L'Imparfait:** A part l'expression de l'inaccompli du passé, il peut également exprimer:

a) l'accompli du passé en persan:

Shâm râ ke tamâm mikardim bâz delash nemixast ke beravad/

Quand on avait fini de croûter, elle ne voulait pas encore partir. (15)

b) l'inaccompli du passé, prospectif par rapport à un moment du passé:

/bâbâ ba'dan miâmad pish-e mâ râh râ bâ dotsharxe miâmad va do haftei râ bâ mâ migozarând!

Papa, il nous rejoindrait plus tard, il ferait la route en bicyclette, il passerait deux semaines avec nous. (16)

- **Le Futur simple**: En tant que forme modale, en persan comme en français, il exprime l'aspect accompli. Ce qu'il faut souligner ici, c'est le comportement aspectuel du futur proche en tant qu'un accompli, une forme qui n'existe pas en persan et pour désigner la même notion les persanophones emploient le verbe modal /xâstan/:

/âh mifahmam shomâ mixâhid az xedmate be âmmeye mardom sohbat konid/.

Ah, je vois, fit Rembert, vous allez parler du service public. (17)

- **Les Participes**: En persan il n'y a pas de subdivision participiale avec les mêmes fonctions comme ce qui se trouve en français ; seul /vadjh-e-vasfi/ marque l'aspect accompli:

/foran zang zade marâ be pishxedmat neshân dâd va goft.../ (18)

(Ceci dit, vadjh-e-vasfi est une forme considérée aujourd'hui comme archaïque; elle n'est, donc, plus usitée de nos jours ; pourtant, comme elle est présente dans notre patrimoine littéraire, elle mérite d'être évoquée, ici, comme un des cas représentatifs de l'aspect accompli dans la langue persane).

- **Le subjonctif**: L'opposition mozâre eltezâmi/mâzi-ye eltezâmi correspond à celle du *subjonctif présent/subj.passé* du français avec les mêmes fonctions. /mozâre eltezâmi/ marque la simultanéité ou la postériorité

104 Plume 4

par rapport au moment de l'élocution et exprime, donc, l'aspect inaccompli ;
par exemple:

Mitarsidam Amir marâ bebinad. (19)

J'avais peur que Amir me voie.
mâzie eltezâmi marque l'aspect accompli:

Bâyad fardâ in sâat az indjâ rafte bâshad (20)

- **Les périphrases**: l'expression dâsht/dârad+une forme personnelle du verbe, a été classifiée par Lazard dans le rang des périphrases verbales. Cette expression marque l'aspect inaccompli:

Fadâ in sâat dâram emtehân midam. (21)

Diruz dashtam dars mixândam ke dustam âmad.

Un point qui attire l'attention, c'est que l'appellation traditionnelle des temps verbaux et des modes, n'est pas toujours pertinente et ne correspond pas forcément aux réalités exprimées par la langue.

Dans l'exemple (22), le verbe *faire* exprime un procès situé dans le présent:

Il faut que je fasse des courses. (22)

Tandis que la même forme verbale dans (23) et (24) situe l'action respectivement dans le passé et dans le futur:

Il fallait que je fasse des courses. (23)

Il faudra que je fasse des courses. (24)

Ce qui montre que l'appellation traditionnelle du subjonctif présent ne peut pas refléter la réalité du langage. C'est aussi vrai pour l'imparfait, l'infinitif, le subjonctif passé, etc.

Observation pratique

Une étude de terrain (comprenant 3 séries de tests) vient compléter cette recherche afin de préciser les types de problèmes qui relèvent de l'opposition aspectuelle accompli/inaccompli ; il s'agit des erreurs que peuvent faire les utilisateurs iraniens de la langue française au niveau avancé. Ces tests ont été effectués sur 20 utilisateurs de la langue française (pour la plupart, des étudiants de maîtrise des Universités de Tehran).

Le 1^{er} test est constitué de 15 questions lacunaires portant sur les difficultés de ce domaine:

- 1- *On l'a vivement critiqué pour (prendre, infinitif) une telle décision.*
- 2- *Je sais que tu aimes lire un peu avant de (s'endormir, infinitif)*
- 3- *Les élèves (obtenir, participe) une bonne note au concours de gym recevront un prix.*
- 4- *Les personnes (avoir, participe) un ticket bleu doivent se présenter au contrôle.*
- 5- *Quand vous (finir) ce roman, je vous en prêterai un autre.*
- 6- *Quand elle (tirer) les provisions du panier, Stéphannette se mit à regarder curieusement autour d'elle.*
- 7- *Quand je suis entré dans le bureau, il (téléphoner, ne pas fini).*
- 8- *Excusez-moi, je (j') (oublier) mon chapeau.*
- 9- *Je ne vois plus la voiture de M. Durand, donc il (rentrer) déjà chez lui.*
- 10- *Il a toujours fait ce qu'il (décider) de faire.*
- 11- *Nous sommes très contents que vous (réussir, subjonctif) l'examen que vous avez passé le mois dernier.*
- 12- *Il faut que vous (finir, subjonctif) votre travail avant 19h. (Le travail doit être terminé avant ce temps-là).*
- 13- *J'étais sûr qu'il (faire, subjonctif) beau demain.*
- 14- *(finir, impératif) entre temps !*
- 15- *(finir, impératif) avant midi. (Il doit être fini avant midi)*

Ce test prouve que les cas suivants posent le plus gros problème dans

106 Plume 4

l'emploi des formes verbales exprimant l'aspect accompli ou inaccompli avec les résultats suivants: l'emploi du passé antérieur avec seulement 4% de réponses correctes ; l'emploi du plus-que-parfait avec 12% de réponses correctes ; l'emploi du subjonctif passé avec 39% de réponses correctes ; 53% d'erreurs quand au choix du subjonctif présent au lieu du subjonctif passé et en ce qui concerne le choix entre les deux infinitifs avec 23% de réponses correctes, montre l'étendu du problème !

L'étude d'un texte libre rédigé au passé par les mêmes étudiants a révélé le deuxième élément qui peut altérer le choix de la forme verbale convenable au niveau avancé: il s'agit de l'interférence du français avec le persan. Les testés (qui avaient tous passé plus de 400h de français) ont été sollicités d'écrire un texte au passé parce qu'à travers un contexte précis et sans aucune contrainte lexicale, on peut mieux observer les difficultés qui reposent dans l'expression des concepts d'antériorité et de postériorité ; le résultat affirme celui de notre test, les apprenants ont eu du mal à choisir les formes correctes et ils ont évité aussi certaines formes comme l'infinitif passé, le participe présent forme composée et d'autres formes inexistantes en persan. Ce problème résulte soit du manque d'une forme équivalente en persan soit de la différence entre les deux langues pour exprimer l'aspect accompli et l'aspect inaccompli. En ce qui concerne le premier, le meilleur exemple c'est le participe présent sous les deux formes simple et composé. Le français possède deux formes participiales alors que le persan n'en a qu'une (/sefat-e-maf'uli/). Enfin, dans beaucoup de cas, l'opposition des deux aspects accompli et inaccompli ne s'exprime pas d'une manière similaire dans les deux langues. C'est par exemple le cas de l'imparfait: il exprime en français l'inaccompli du passé tandis qu'en persan, /mâzi-e-estemrâri/ peut exprimer les deux aspects selon le cas. Le problème le plus dominant concerne plutôt le choix des formes qui expriment l'aspect accompli.

Il est à ajouter que parmi toutes les formes verbales, l'imparfait et le passé composé d'un côté, et le passé composé et le passé simple d'un autre

côté, donnent lieu à des confusions aspectuelles saillantes. Quand le p.c remplace le p.s, il exprime le même aspect que l'imparfait, c'est-à-dire l'aspect inaccompli. La différence, c'est que le p.s exige une limite pour le procès (il est perfectif), tandis que l'imparfait l'ignore (il est imperfectif). Par contre, quand le p.c joue son propre rôle, ces deux formes montrent l'opposition aspectuelle acc/inacc.

Les testés ont, ensuite, été sollicités de retraduire 3 phrases qui, dans le corpus de cette recherche, donnaient lieu à plusieurs interprétations. Ces phrases semblent problématiques en matière du choix de la forme correcte du temps verbal. Il n'est, ici, en aucune façon, question de critiquer le texte traduit ni de porter un jugement de valeur sur la correction ou l'incorrection de la traduction. L'objectif principal est de montrer comment une mauvaise compréhension du contexte et du déroulement du procès peut aboutir à des choix multiples et parfois erronés. Il faut ajouter que ce choix n'aboutit pas forcément à la production d'une erreur, mais c'est, parfois juste une question du degré d'acceptabilité. Les phrases mises à l'épreuve dans cette phase de la recherche sont les suivantes:

Depuis vingt ans, il ne faisait que ça pour Grand-mère et puis pour d'autres.(Mort...: 50)

از بیست سال پیش این کاری بود که برای مادر بزرگ و بعد برای خیلی های دیگر کرده بود(Marg...: 66)

J'arrivais, moi, un samedi. (Mort...: 213)

شنبه رسیده بودم (marg...: 25)

A la maison on se rendait compte que je ne ferais pas long feu chez Berlope.(Mort...: 149)

توی خانه پدر و مادرم فهمیده بودند که من پیش برلوپ بمان نیستم(Marg...: 182).

Conclusion

Les phénomènes qui suivent, ont été dégagés comme les résultats de ce travail de recherche:

108 Plume 4

en persan aussi bien qu'en français les aspects acc/inacc se dégagent à travers un comportement grammatical, mais, dans de nombreux cas, il y a aussi des divergences entre ces deux langues à savoir:

- certaines formes verbales comme /mazi-e estemrari/ et /mazi-e sâde/ en persan peuvent désigner les deux aspects, selon le contexte.

- Le système verbal du persan n'a pas exactement les mêmes formes verbales qu'en français, par exemple le passé antérieur et le futur antérieur y manquent... Par conséquent, les aspects accompli et inaccompli en persan ne s'expriment pas en termes de l'opposition des formes simples et composées, mais chaque forme verbale assume un aspect précis. Dans certains cas, l'expression des aspects acc/inacc est fort liée au contexte.

- En français, les aspects accompli et inaccompli sont purement grammaticaux et se distinguent par l'opposition des formes simples et composées, mais en persan malgré leur caractère grammatical, la distinction de ces deux aspects est plus difficile dans la mesure où l'aspect grammatical peut être influencé par l'aspect lexical du terme ; dans certains cas, aussi, l'aspect est liée au contexte.

- L'opposition des aspects accompli et inaccompli donne lieu à un choix erroné des formes verbales, notamment là où une forme du système verbal du français laisse à désirer en persan ; dans ce cas, ce concept s'exprime en persan par une autre structure ou par l'extension de l'emploi d'un temps verbal, ce qui mène l'apprenant à hésiter entre deux formes possibles en français, dont l'une manque dans sa langue maternelle.

Cette recherche ne prétend en aucune façon avoir épuisé le sujet. L'aspect est un domaine vaste et peut-être envisagé de différents points de vue et pour divers objectifs. Des recherches ultérieures sur l'aspect pourront ouvrir d'autres horizons sur ce domaine.

Bibliographie

Céline, Louis Ferdinand, *Mort à crédit*, Gallimard, 1952

Céline, Louis Ferdinand, *Marg-e qesti* (Mort à crédit), trad. par Mehdi Sahabi,

Nashr-e Markaz, Téhéran, 1384/2005

Ducrot Oswald, Todorov Tzavetan, *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Seuil, 1972

Maingueneau, Dominique, *Approche de l'énonciation en linguistique française: Embrayeurs, Temps, Discours rapporté*, Hachette, 1981

Safa, Parivash, *L'expression de l'inchoativité en français et en persan*, thèse de doctorat, Besançon: Université de Franche-Comté, 1995